

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-701925

120946

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricule : 1983 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KHAIR EDDINE AHMED

Date de naissance : 30/06/1944

Adresse : Résidence du Palais - Rue Yasmine - Imm. 11

HAYERRAHA (Beauséjour) 20200 CASABLANCA

Tél. : 0696813267 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin DR. BENMESSAOUD Salma

Medecin Générateur
27, Rue Chakik Annour
(Ex Rue des RIS) 1er étage
Appt. 2 Beauséjour - Casablanca

Date de consultation : 17/05/2022

Nom et prénom du malade : SABILI MALIKA Age : 63 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypoglycémie aigüe / 012?

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : Casablanca, 17/05/2022.

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 17/05/2022.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/05/2022	CS	200		INP : 091262188 Dr. BENMESSAOUD Salma Médecine Générale 27, Rue Chaktaik Annouzane (Ex Rue des IRIS) 1er Etage Appt. 2 Beaujolais - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 LABORATOIRE POMPE GHANIM DR TAZI KAITZA RDC 19, Bd. Yacoub El Mansour, 1050, TUNIS Tel: 05-22-99-19-74 / Fax: 05-22-99-19-75 Gsm: 0678-99-19-74	18/5/12	95290 955	413,60

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur BENMESSAOUD Salma

Médecine Générale

Lauréate de la Faculté de Médecine de Casablanca

Diplôme Universitaire en Gynécologie médicale - Bordeaux

Diplôme Universitaire en Diabétologie - Bordeaux

Echographie

Electrocardiogramme ECG



الدكتورة بنمسمود سلمى

الطب العام

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

دبلوم أمراض النساء ومتابعة الحمل - جامعة بوردو

دبلوم أمراض السكري - جامعة بوردو

الفحص بالصدى

تخطيط القلب

١٤١٥١٢٥٢

Mme SABILI MALIKA

- glycémie à jeun

- hba1c

- CT, HDL, LDL, TG

LABORATOIRE REPORTE GHAD
Dr TAZI Kenza
159, Bd. Yacoub El Mansour RDC Casablanca
Tél: 0522 99 19 74 / Fax: 0522 99 19 07
Gsm: 0678 99 19 50

Dr BENMESSAOUD Salma
Médecine Générale
Rue Chakbi Annouamane
1er étage - Appt 2 - Beauséjour
Tél : 05 22 94 61 51 - Casablanca

05 22 94 61 51 dr.salmabenmessaoud@gmail.com

زنقة شفاق النعمان الطابق 1 الشقة 2 حي الراحة (بوسيجور) 20200 - الدار البيضاء

1AKAIK ANNOUAMANE (ex Rue des Iris) 1er étage Appt 2 HAYERRAHA (Beauséjour) 20200 - Casablanca



مختبر التحاليل الطبية بباب غاندي
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

Docteur TAZI KENZA

Médecin Biologiste

Bactériologie-Virologie-Parasitologie-Mycologie-Hématologie-Biochimie-Immunologie

Note D'honoraires

Casablanca , le 18/05/2022

Date : 18/05/2022

Patient : Mme SABILI Malika

Analyses	Valeur de B	Montant
GLYCEMIE A JEUN	30,00	40.20
HEMOGLOBINE GLYQUEE A1C	100,00	134.00
CHOLESTEROL TOTAL	30,00	40.20
CHOLESTEROL-HDL	40,00	53.60
CHOLESTEROL-LDL	40,00	53.60
TRIGLYCERIDES	50,00	67.00
PRVT SANG VEINEUX	1,00	25.00
TOTAL	290,00	413,60

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de : quatre cent treize Dirhams et 60 Centimes ***

LABORATOIRE TAZI KENZA
159, Bd. Yacoub El Mansour RDC Casablanca
Tél: 0522 99 19 74 - Fax: 0522 99 19 72
Gsm: 0678 99 19 50



LABORATOIRE PORTE GHANDI

مختبر التحاليل الطبية باب غاندي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

Docteur TAZI KENZA
Médecin Biologiste

Bactério-virologie - Parasito-mycologie - Hématologie - Biochimie - Immunologie

Casablanca, le 18/05/2022

Code Patient 22-00709

Nom : Mme SABILI Malika

Dossier N° : 180522-003

Prélèvement du: 18/05/2022 8

Demandé par Dr : BENMESSAOUD SALMA



Compte rendu d'analyses

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

			Valeurs Usuelles	Antériorités
GLYCEMIE A JEUN	: 1,01	g/l	(0,7 - 1,1)	
	: 5,61	mmol/l	(3,89 - 6,11)	
HÉMOGLOBINE GLYQUEE (HbA1C)	: 5,60	%	(4,5 - 6,3)	
Technique HPLC/ D10 Biorad				
Les valeurs usuelles sont de 4,5 à 6,3 % lorsque les glycémies sont normales.				
Le diabète est : - bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5 %				
- moyennement lorsqu'il est entre 6,5 et 7,5 %				
- mal équilibré au-delà de 8 %				
- À l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.				
CHOLESTEROL TOTAL	: 2,36	g/l	(Inférieur à 2)	
	: 6,09	mmol/l	(Inférieur à 5,16)	
CHOLESTEROL-HDL	: 0,60	g/l	(Supérieur à 0,4)	
	: 1,55	mmol/l	(Supérieur à 1,04)	
LDL- CHOLESTEROL	: 1,55	g/l		
(Calculé selon formule de Friedwald)	: 4,01	mmol/l		

La valeur souhaitable du LDL-Cholesterol est fonction du risque cardiovasculaire RCV- ESC 2019-

- RCV Faible LDL < 1,16 g/l
- RCV Modéré LDL < 1 g/l
- RCV Elévé (HTA) LDL < 0,7 g/l
- RCV Très élevé / Prévention secondaire LDL < 0,55 g/l

TRIGLYCERIDES	: 1,07	g/l	(Inférieur à 1,5)
	: 1,22	mmol/l	(Inférieur à 1,7)

LABORATOIRE PORTE GHANDI
Dr TAZI Kenza
159, Bd. Yacoub Al Mansour, RDC Casablanca
Tél: 0522 99 19 74 | Fax: 0522 99 19 72
Gsm: 0678 99 19 50

159, Bd Yacoub Al Mansour, RDC • Rond-point Oulmès (Angle Bd Yacoub Al Mansour et Bd Ghandi) • Casablanca

Tél.: 05 22 99 19 74 • Fax : 05 22 99 19 72 • Mail : laboporteghandi@gmail.com

ICE : 001649573000049 • R.C : 398866 • I.F : 40437085 • T.P : 35803360 • CNSS : 8871388 • INPE : 093060960